

3 Questions à... Thierry Apoteker, Directeur de TAC

Les récentes manifestations anti-japonaises peuvent-elles déraper ?

Tout d'abord, il est difficile de croire qu'elles arrivent aussi spontanément qu'on veut bien nous le dire, dans un pays où le régime « policier » est ce qu'il est, c'est-à-dire très fort et musclé ; par ailleurs, c'est un « jeu de barbichette » où les intérêts mutuels sont considérables ; enfin, il faut plutôt le voir comme la manifestation d'une opposition forte de la Chine aux prétentions internationales du Japon. Il reste cependant que ces événements pourraient, ou du moins devraient, faire réfléchir les investisseurs occidentaux, qui doivent comprendre que la Chine fonctionne encore très largement dans un « modèle » où la politique prime sur l'économique.

La Chine ne va-t-elle pas devoir de plus en plus rendre des comptes et adapter ses pratiques (normes sociales, ou environnementales) dans le cadre de l'OMC ?

La réponse doit être nuancée : tout d'abord, il n'y a pas aujourd'hui de normes sociales ou environnementales à l'OMC, et l'ensemble des pays en développement y sont farouchement opposés, considérant qu'il s'agit là tout simplement de mesures protectionnistes « nouvelles » pour éviter, dans les pays industrialisés, la concurrence montante de ces pays en développement. Par contre, la Chine poursuit l'application de ses engagements à l'OMC (réduction des protections tarifaires, alignement des règles sur l'investissement, la propriété intellectuelle, etc.), et cette poursuite crée de nouvelles difficultés en Chine, notamment pour le secteur public qui reste très peu compétitif. C'est notamment vrai du secteur financier, où l'ouverture des activités domestiques aux opérateurs étrangers est prévue pour fin 2006, ce qui, dans l'état actuel du système bancaire chinois crée une vraie menace. Jusqu'à présent, et en dépit de plusieurs manœuvres « dilatoires », les autorités chinoises poursuivent leur adaptation, et considèrent d'ailleurs que c'est un « aiguillon » nécessaire à leurs réformes de fond. Enfin, il faut se rappeler que les conditions d'entrée de la Chine ont été très sévères, conduisant à une ouverture beaucoup plus forte que celle constatée aujourd'hui chez des membres « historiques » (exemple de l'Inde, signataire du GATT à l'origine, et qui reste plus « fermée » que la Chine...).

Plus généralement, majorez-vous, à la lumière des événements récents, le risque politique chinois ?

Non. A ce stade, le risque politique reste très « contrôlé ». Les dangers sont sans doute sur un autre horizon (5-10 ans), et d'une autre nature : risques microéconomiques, risques de montée des frictions politiques dans le cadre d'une « assertion » plus visible de la puissance chinoise dans la région asiatique, dangers liés aux inégalités régionales et sociales, et même, à plus long terme, enjeux démographiques d'un vieillissement très rapide à partir de 2010.